

CR016

BASES

6 jours

3 000 € Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Protection de la clientèle - Conformité

Connaître et maîtriser la réglementation en matière de protection de la clientèle

OBJECTIFS

- **Connaître** et maîtriser le cadre juridique en matière de protection de la clientèle
- **Connaître** l'environnement prudentiel
- **Répondre** efficacement à ce risque

PROGRAMME

A. RÈGLEMENTATIONS APPLICABLES

1. Protection de la clientèle
2. Nouvelle Directive sur la Distribution d'Assurance
3. Priip's

B. OBLIGATIONS D'INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE ET CONTRACTUELLE

1. En phase précontractuelle
2. En phase contractuelle

C. OBLIGATION DE CONSEIL

1. Fondamentaux
2. Recommandation 2013-R-01 du 8 janvier 2013 et son annexe dédiée aux interfaces numériques

D. PROTECTION DES DONNÉES

1. Principes CNIL
2. Protection des données AERAS

E. GRANDS PRINCIPES PRUDENTIELS

1. Toutes les recommandations relatives à la protection de la clientèle
2. Questionnaire sur les pratiques commerciales

F. CONTRÔLE DES PRATIQUES COMMERCIALES PAR L'ACPR

1. Missions et modalités d'exercice du contrôle
2. Différentes sanctions
3. Cas de sanctions

PUBLIC

- Réseaux commerciaux
- Conseiller relation client

PRÉ-REQUIS

Connaître les acteurs et les enjeux du secteur de l'assurance.

Avoir des connaissances générales en assurance des personnes.

POINTS FORTS

De nombreuses vidéos explicatives permettant d'acquérir rapidement les éléments clés du contrat MRH.

Des exercices venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances.

Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Une formation entièrement digitale conçue par un expert de l'assurance vie.

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Le séquençage du dispositif permet une approche progressive de la formation.

Une formation pertinente autant en 100 % digitale que dans le cadre d'un dispositif mixte.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

8 octobre au 31 décembre

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Un certificat sera remis en cas de succès aux épreuves de validation.